



Provenance : [Avec la permission de Wikimedia Commons](#)

SALES LATERRIÈRE, PIERRE DE (il n'utilisa pas son patronyme **Fabre** au Canada, se faisant appeler **Jean Laterrière** lors de son arrivée au pays, puis **Jean-Baptiste** au début des années 1770, le plus souvent **Jean-Pierre** entre 1778 et 1788, et **Jean-Pierre** ou **Pierre de Sales Laterrière** à partir de 1789), médecin, commissaire et inspecteur des forges du Saint-Maurice, seigneur et auteur, né dans les années 1740 dans la région du Languedoc-Roussillon, France ; le 10 octobre 1799, il épousa à Québec Marie-Catherine Delezenne*, veuve de Christophe Pélissier*, et ils eurent trois enfants ; décédé le 14 juin 1815 à Québec.

Pierre de Sales Laterrière est une figure énigmatique. Qualifié tantôt d'étrange personnage, tantôt de mythomane, ce Méridional aventureux a laissé des mémoires qui, publiés en 1873, ont été jusqu'ici reçus par les historiens comme « le récit des escobarderies et des subterfuges » d'un Gascon en mal de se tailler une place dans la société canadienne. Dans l'état actuel des recherches, il est difficile de démêler le vrai du faux, tant les erreurs, les contradictions, les invraisemblances et les raccourcis de son récit, qu'ils soient voulus ou pas, contribuent à brouiller les pistes et portent même à mettre en doute l'identité du personnage.

Pierre de Sales Laterrière se dit fils d'un comte du Languedoc, Jean-Pierre de Sales, descendant de la célèbre maison de Sales qui a donné à la France tant d'officiers et à l'Église un saint. Il appuie ses dires sur un baptistaire daté du 23 septembre 1747 qui, bien que soigneusement authentifié, est impossible à retracer. L'historien Ægidius Fauteux*, de son côté, a démontré qu'il est le fils d'un Fabre du diocèse d'Albi et qu'il aurait adopté le patronyme de Sales dans les années 1780. Fauteux met aussi en doute la crédibilité de Laterrière qui relate dans ses mémoires ses aventures depuis son départ de la maison familiale jusqu'à son arrivée dans la province de Québec, et qui parle de ses études de mathématiques nautiques, à La Rochelle, et de médecine, à Paris : De fait, Laterrière aurait tout bonnement laissé son lieu d'origine en octobre 1765, à l'instigation de son oncle Pascal Rustan, de son vrai nom Henri-Marie-Paschal Fabre, dit Laperrière, lequel était sorti du Châtelet à la fin d'avril, où il avait été incarcéré à propos de l'affaire du Canada. Accompagné de son oncle, il se serait rendu à Paris via La Rochelle, serait passé en Angleterre, puis au Canada. Il arrive à Québec le 5 septembre 1766.

Laterrière est âgé d'environ 19 ans. Il est, selon son expression, ingénu et franc, exubérant et fort étonné de tout ce qu'il a vu en « remontant le fleuve ». Il est accueilli par Alexandre DUMAS et reçu par quantité d'amis auxquels Rustan l'avait recommandé. Il passe l'hiver à Montréal où il travaille à titre de commis dans un magasin de Dumas. Il visite fréquemment

sa tante, Catherine Aubuchon, dit Lespérance, qui demeure à Longue-Pointe (maintenant partie de Montréal) et qui lui ouvre les portes de la bonne société : « Les nuits, durant l'hiver, qui dure 8 mois, se passent en fricots, soupers, dîners et bals. Les dames y jouent beaucoup aux cartes avant et après les danses. Tous les jeux se jouent, mais le favori est un jeu anglais appelé Wisk. Le jeu de billard est fort à la mode, et plusieurs s'y ruinent. » De retour à Québec au printemps, Laterrière demeure au service de Dumas jusqu'à la faillite de ce dernier en 1769. À court de ressources mais non d'imagination, Laterrière s'en va dans la paroisse Saint-Thomas (à Montmagny) pratiquer la médecine avec Jean-Bernard Dubergès. Ce geste porte à croire que, n'ayant peu ou prou de connaissances médicales, il s'en est allé apprendre les rudiments de la profession avec Dubergès.

L'association n'est pas rentable. Laterrière est tout heureux d'accepter en 1771 la fonction d'agent à Québec des actionnaires des forges du Saint-Maurice. Au magasin de la société, situé près du marché de la basse ville, dans la maison de Dumas, Laterrière s'occupe de vendre en gros et en détail les produits des forges et d'expédier en Angleterre « les fers en gueusets ». Comme médecin, il se limite à traiter « des jeunes gens atteints de la syphilis ».

« De figure faite pour plaire, ayant de belles manières, avec un goût passionné pour la danse », comme il se décrit lui-même, Laterrière ne manque pas « d'amusemens ». Il connaît quelques aventures amoureuses, et seul le manque d'argent l'empêche de convoler avec Marie-Catherine Delezenne, fille de l'orfèvre Ignace-François Delezenne*, qu'il trouve « fort jolie et spirituelle ».

Satisfait des services de Laterrière tant à titre de commissaire que comme fondé de pouvoir en diverses affaires, Pélissier, directeur des forges du Saint-Maurice, l'invite à s'établir à Trois-Rivières en tant qu'inspecteur des travaux : il touchera un salaire de £125 par année, plus un neuvième des bénéfices. Laterrière laisse Québec le 25 février 1775. Le 8 mars suivant, Pélissier épouse Marie-Catherine Delezenne, qui était amoureuse de Laterrière, mais qui aurait accepté d'épouser ce veuf âgé de 46 ans devant l'insistance de son père. À l'automne, Pélissier entreprend de ravitailler en canons, en boulets, en bombes et en divers articles l'armée américaine, en marche vers Québec. Laterrière prétendra n'avoir eu connaissance des tractations de Pélissier avec l'ennemi qu'à la fin de mars 1776, ce qui semble invraisemblable. Muni d'un billet de Pélissier rédigé à l'intention du commandant des troupes américaines qui assiègent Québec, il se rend dans cette ville au début de mai pour y chercher des marchandises. Il est arrêté par les Britanniques, incarcéré durant quelques semaines, puis relâché. Au début du mois suivant, il est de retour à Trois-Rivières. L'armée américaine bat en retraite. Inquiet de son sort, Pélissier s'enfuit le 7 juin à destination de New York par le Richelieu. Les Américains essuient une défaite à Trois-Rivières le lendemain. Peut-être à la demande expresse du gouverneur Guy CARLETON, Laterrière assume la direction des travaux

des forges. Il commence à vivre avec Marie-Catherine qui, le 4 janvier 1778, accouchera de Dorothée. Ayant échoué dans leur tentative de séparer les amants, les parents de Marie-Catherine déshériteront leur fille le 4 novembre 1780.

Les forges du Saint-Maurice constituent alors une entreprise considérable. Le pays, plat et sablonneux, est « plein de savanes et de brûlés, où se trouve la mine par veines [...] le minerai [...] rend 33 pour cent de pur et excellent fer ». Les fourneaux et les affineries sont alimentés au charbon de bois. De 400 à 800 personnes travaillent « tant dans l'atelier que dans les bois, les carrières, les mines et pour les charrois ». La compagnie dispose « d'un magasin de marchandises et de provisions », d'une « spacieuse maison », et les ouvriers habitent dans « environ 130 maisons bien nettes, bien logeables ». Bon an mal an, l'exploitation rapporterait de « 10 à 15 mille louis par campagne de 7 mois ; les frais en emport[eraient] les deux tiers ». Laterrière se plaît dans « la petite peuplade » des forges. Les « gens [sont] bons », les fêtes abondent et nombreux sont ceux qui viennent visiter l'établissement. Le 6 octobre 1777, il devient, moyennant £900, actionnaire des forges du Saint-Maurice. L'année suivante, Pélissier cède le bail des forges à Dumas. Laterrière acquiert l'île de Bécancour, tout en continuant de diriger les travaux aux forges jusqu'en octobre. En juillet, il s'était rendu en compagnie de Marie-Catherine rencontrer Pélissier de passage à Québec pour liquider les comptes de la compagnie. Ce dernier avait fait séquestrer Marie-Catherine qui réussit à s'enfuir et à se cacher dans l'île de Bécancour.

À l'automne de 1778, Dumas offre à Laterrière, devenu « gérant et administrateur » des forges, de s'associer avec lui pour moitié dans l'exploitation de ces dernières, et ils concluent une entente en janvier 1779. Pour effectuer cette transaction, Laterrière doit céder, le 10 février, l'île de Bécancour à Alexis Bigot, dit Dorval, habitant de la seigneurie de Cap-de-la-Madeleine, en échange d'une maison et d'un lot à Trois-Rivières, et de 6 500#. Toutefois, au cours du même mois, Laterrière est arrêté. On le soupçonne d'avoir incité Michel Delezenne, frère de Marie-Catherine, et un engagé, John Oakes, à se rendre chez les Bostonnais et à leur communiquer des informations. Lors de l'enquête préliminaire conduite par Conrad Gugy*, François BABY et Louis-Joseph Godefroy* de Tonnancour, Oakes blanchit Laterrière, mais Delezenne l'accable. Cette affaire est obscure. Laterrière y voit un complot ourdi par Pélissier avant son départ définitif pour la France et dont la réussite avait été assurée avec la connivence de HALDIMAND et la complicité de quelques personnages arrivistes de Trois-Rivières : le vicaire général Pierre Garreau*, dit Saint-Onge, Godefroy de Tonnancour, le juge René-Ovide Hertel* de Rouville ainsi que le père de Marie-Catherine. À la lecture de tous les documents concernant cette affaire, l'hypothèse d'un complot est fragile, mais l'innocence de l'accusé, plausible. Dès le départ, son concubinage lui aliène la sympathie des enquêteurs. Sa version concorde sur des points importants avec la déposition de Oakes, le 24 février, et celle de son fermier, le 4 mars. Plus tard, Michel Delezenne écrira à son père « que ce qu'il a dit, lors de son interrogatoire au sujet de Laterrière, a été dit parce qu'il avait peur ». De plus, en

janvier 1780, une déposition de Louis Guillon, un autre engagé de Laterrière, confirmera et précisera la déposition de Michel Delezenne. Un Haldimand embarrassé, confiant néanmoins que les enquêteurs « auront rendu justice à l'accusé comme aux accusateurs », ordonne que le prisonnier soit conduit à Québec. En mars 1779, Laterrière est incarcéré dans la prison où le rejoignent bientôt Valentin Jautard*, Fleury Mesplet* et Charles Hay*. Tout en philosophant et en se querellant avec ses compagnons, Laterrière peut faire des affaires par l'intermédiaire de fondés de pouvoir. La requête qu'il adresse de la prison à Haldimand pour obtenir le bail des forges du Saint-Maurice révèle qu'il possède des connaissances approfondies dans l'art de la fonderie. En 1780, il achète une maison à Québec et y fait transporter ses meubles, puis, deux ans plus tard, il vend la maison qu'il possède à Trois-Rivières. Nathaniel Day s'occupe en son nom de balancer les comptes avec Dumas.

Au début de novembre 1782, Laterrière recouvre sa liberté, mais il doit quitter le pays « jusqu'à la paix ». La saison de navigation tire à sa fin. Il aurait aimé voguer vers l'Europe, mais il ne trouve dans le port qu'un brick en partance pour Terre-Neuve. Il passe l'hiver à Harbour Grace avec sa fille. Au printemps de 1783, il loue un brick avec William Hardy, commerçant disposant d'une cargaison qu'il ne sait où écouler, et met la voile sur Québec, non sans prendre le temps de trafiquer dans le golfe. Arrivé dans la ville de Québec, il décide sur le conseil de ses amis de mettre fin à son association avec Hardy et d'aller à Bécancour rejoindre Marie-Catherine qu'il installe « à la tête d'un petit magasin », à Saint-Pierre-les-Becquets (Les Becquets). Lui-même se fixe à Bécancour où il pratique la médecine, se livre un peu au commerce et entreprend de faire couper « du bois de mâture et de chauffage » sur une terre en bois debout acquise dans Gentilly (maintenant partie de Bécancour). Les affaires vont au ralenti.

À l'automne de 1783, l'esprit inventif de Laterrière le porte à mettre à exécution un projet en apparence farfelu. Il bâtit une maison sur un traîneau tiré par deux chevaux. C'était un traîneau de colportage « couvert et bien solide ; dans le devant étoit un magasin assorti ; au milieu et en travers, une armoire pour y mettre une apothicairerie et des instruments de chirurgie ; sur le derrière, une petite chambre où étoient un poêle et des coffres renfermant lit, vaisselle et provisions ». Durant l'hiver, il va de paroisse en paroisse jusqu'à Saint-Hyacinthe offrir des médicaments, des pacotilles et ses services de médecin. L'expérience pique la curiosité des gens, mais elle ne s'avère pas payante. Au printemps de 1784, Laterrière se fixe à Gentilly avec sa famille, sur une terre acquise au coût de 600# l'automne précédent. Il vit dans une maison de 24 pieds carrés qu'il nomme « le château-villa de Belle-Vue ». Il a du succès en agriculture, mais connaît un échec dans ses spéculations sur le bois de mâture et le bois de chauffage. Il survit grâce aux revenus qu'il tire de la pratique de la médecine et de ses placements sous forme d'obligations. À la fin de 1787, il s'établit à Baie-du-Febvre (Baieville) dans la ferme de Delezenne, lequel s'est réconcilié avec sa fille. Sa renommée comme médecin ne cesse de croître, et il gagne « beaucoup d'argent ».

L'avenir s'annonçait prometteur lorsque Laterrière apprend qu'une nouvelle loi force les médecins à produire leurs diplômes et à comparaître devant le Bureau des examinateurs en médecine. Laterrière n'ayant pas de diplôme (ou l'ayant perdu), les examinateurs l'obligent à retourner aux études, ce qui l'amène à s'inscrire au Harvard College, de Boston, à l'automne de 1788. Il y étudie la médecine avec Benjamin Waterhouse, l'anatomie et la chirurgie avec John Warren. Le 1^{er} mai 1789, il passe son examen en médecine et présente, quelques semaines plus tard, une thèse sur la fièvre puerpérale. Il quitte Boston le 15 juin et, à Québec, le 19 août suivant, il subit avec succès un nouvel examen. Il retourne alors à Baie-du-Febvre exercer sa profession. Sa clientèle augmente rapidement. Il rayonne dans les paroisses avoisinantes, puis étend sa pratique jusqu'à Trois-Rivières et aux paroisses « du Nord du lac Saint-Pierre ». Il vit à l'aise et spéculé sur la propriété foncière. Le 16 septembre 1790, il achète trois emplacements à Trois-Rivières, puis une maison de Louis-René-Labadie Godefroy de Tonnancour dans laquelle il s'établit probablement au printemps de 1791. Nommé médecin de la prison, il procède en octobre à une dissection devant ses confrères sur le corps d'une femme qu'on vient de pendre. Cette séance d'anatomie lui aliène la population, et, au printemps de 1792, il retourne dans sa maison de Baie-du-Febvre où son fils Marc-Pascal* naîtra le 25 mars.

Désireux d'assurer une solide éducation à ses enfants, Laterrière s'installe à Québec, rue de la Montagne, en mai 1799, avec sa fille Dorothée et son fils aîné, Pierre-Jean*. Il pratique la médecine, la chirurgie et la pharmacie, et tient « une apothicairerie pour les messieurs de l'art et autres particuliers ». Marie-Catherine le rejoint à l'automne et, le 10 octobre 1799, il l'épouse dans la cathédrale Notre-Dame de Québec devant le coadjuteur désigné Plessis*. Laterrière est bien accueilli par ses confrères. Il est l'un des rares individus à détenir le titre de médecin diplômé, habilité à pratiquer à la fois la chirurgie, la pharmacie et le métier d'accoucheur.

Le 24 février 1800, Dorothée épouse François-Xavier Lehouillier qui, au dire de Laterrière, est un homosexuel ; le mariage tourne mal au grand chagrin de ce dernier. Très affecté par les malheurs de sa fille, Laterrière retourne vivre à Trois-Rivières vers 1804. Mais les dangers que court Dorothée, maltraitée par son mari, le ramènent à Québec en 1805, et l'affaire se termine par une séparation.

Durant son bref séjour à Trois-Rivières, Laterrière avait renoué contact avec les forges du Saint-Maurice. En mai 1806, avec Nicholas MONTOUR et dix autres associés, il forme la Pierre de Sales Laterrière et Compagnie dans l'intention d'acquérir le bail des forges. Il se réserve les 6/32 des actions. Une mésentente entre les associés conduit à la formation d'une autre compagnie au capital de £10 000, dont il sera le directeur et le maître de forges. Toutefois, le gouvernement octroie le bail des forges à Mathew Bell*, et la nouvelle société est dissoute.

Le 26 juillet 1807, Pierre de Sales Laterrière s'embarque pour l'Europe où l'appelle une affaire de succession. La guerre l'empêche de se rendre en France. Il séjourne au Portugal et en Angleterre, d'où il revient en juin 1808 avec des marchandises qu'il évalue à £3 000 et que Dorothée écoulera dans le magasin qu'elle tient à Québec. Cette transaction lui vaut des bénéfices si substantiels qu'il peut envoyer son aîné étudier la médecine en Angleterre et son cadet à Philadelphie ; elle lui permet aussi d'acquérir la seigneurie des Éboulements, le 31 janvier 1810. « Vieux et infirme », Laterrière avait conscience que « son rôle étoit fini ». Vers 1812, il laisse sa boutique d'apothicaire et sa clientèle à son fils Pierre-Jean, qui s'associera plus tard à son frère cadet, puis il se retire aux Éboulements. Le 14 juin 1815, il meurt à Québec chez son fils Marc-Pascal et est inhumé deux jours plus tard dans la crypte de la cathédrale Notre-Dame.

PIERRE DUFOUR ET JEAN HAMELIN

Pierre de Sales Laterrière est l'auteur de : *A dissertation on the puerperal fever* [...] (Boston, 1789) et de *Mémoires de Pierre de Sales Laterrière et de ses traverses* [Alfred Garneau, édit.] (Québec, 1873 ; réimpr., Ottawa, 1980). Des extraits de ce dernier ouvrage ont paru dans *Écrits du Canada français* (Montréal), 8 (janv. 1961) : 259–337 ; 9 (avril 1961) : 261–348. [P. D. ET. J. H.]

APC, MG 8, F131.— Arch. de l'univ. Laval, 298/17.— *La Gazette de Québec*, 1^{er} déc. 1808.— Charland, « Notre-Dame de Québec : le nécrologe de la crypte », *BRH*, 20 : 279.— « Collection Haldimand », *APC Rapport*, 1888 : 169, 809, 818, 984–989.— J. [E.] Hare, *Les Canadiens français aux quatre coins du monde : une bibliographie commentée des récits de voyage, 1670–1914* (Québec, 1964).— M.-J. et G. Ahern, *Notes pour l'hist. de la médecine*.— H.-R. Casgrain, *Œuvres complètes* (3 vol., Québec, 1873–1875), 1 : 64–71.— Sulte, *Mélanges hist.* (Malchelosse), 6 : 123–168 ; 7 : 84, 94s., 98, 104.— J.-P. Tremblay, *La Baie-Saint-Paul et ses pionniers* ([Chicoutimi, Québec], 1948).— Ægidius Fauteux, « La thèse de Laterrière », *BRH*, 37 (1931) : 174s.— Gérard Malchelosse, « Mémoires romancés », *Cahiers des Dix*, 25 (1960) : 103–144.— Benjamin Sulte, « Le docteur Laterrière », *Le Pays laurentien* (Montréal), 1 (1916) : 35–38.— Albert Tessier, « Les Anglais prennent les forges au sérieux », *Cahiers des Dix*, 14 (1949) : 165–185.

Bibliographie générale

© 1983–2025 Université Laval/University of Toronto